

l'obligent à renoncer à des exportations pour se replier sur le territoire national et sur les seules productions de masse, laissant aux autres les spécialités fines les plus rentables. Face au regroupement de l'IG Farben et d'ICI, l'industrie française apparaît, à la fin de la période étudiée, très éclatée et dispersée, se contentant d'une politique de participations communes sur la pertinence de laquelle l'auteur avait laissé à plus tard le soin de trancher.

On en ressort avec une vision nuancée. L'industrie française est dominée par l'Allemagne sans être inexistante ; son redressement dans les années 1920 ne doit pas tant à une intervention de l'État plutôt confuse pendant la guerre. L'ouvrage, qui apporte de nombreuses données statistiques inédites, s'affirme comme une référence incontournable, sans pour autant tuer le marché de publications ultérieures, les nombreuses pistes ouvertes restant à creuser. L'auteur associe une remarquable connaissance de son terrain, qu'on ne prend pas en défaut d'inexactitude, à l'opportun décalage comparatif d'un regard japonais.

Hervé JOLY

Nicolas SUEUR, *La Pharmacie centrale de France : une coopérative pharmaceutique au XIX^e siècle*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais, « Perspectives historiques. Entreprises », 2017, 412 p.

Nicolas SUEUR, *La maison Menier, de la droguerie au chocolat (1816-1869). Aux origines de l'industrie pharmaceutique en France*, Paris, L'Harmattan, 2018, 316 p.

Nicolas Sueur est l'auteur de deux ouvrages récents consacrés à la manière dont la pharmacie et le marché du médicament évoluent au cours des deux premiers tiers du XIX^e siècle. Le premier, publié en 2017, et issu d'une thèse de doctorat d'histoire, porte sur la Pharmacie centrale de France (PCF), fondée en 1852 par François Dorvault (1815-1879). Le second, paru en 2018, s'intéresse à la maison Menier, grossiste en droguerie et modèle de Dorvault. Dans les deux cas, il est question d'entrepreneurs à l'origine d'un grand établissement concentré et mécanisé, s'occupant chacun de deux secteurs complémentaires et concurrents, la pharmacie et la droguerie, dont les relations sont définies par la loi du 21 germinal an XI (1803) sur la police de la pharmacie stipulant que la préparation et la vente de médicaments ne peuvent être faites que par un pharmacien. Toutefois, les épiciers et, de plus en plus, les droguistes, continuent la vente de drogues simples. Affirmant le monopole de la pharmacie sur le marché du médicament, la loi autorise de fait d'autres professions à en faire commerce et certaines, aux frontières de la loi, vont aussi en fabriquer⁴. La droguerie pharmaceutique, gagnée par de nouvelles logiques industrielles et commerciales, voit émerger de grandes entreprises à l'instar de la maison Menier.

La maison Menier, de la droguerie au chocolat (1816-1869). Aux origines de l'industrie pharmaceutique en France retrace ainsi le parcours de Jean-Antoine Brutus Menier (1795-1853), fondateur en 1816 de la maison de commerce qui porte son nom, dont la réputation ne cesse de croître à partir de 1822, moment où elle se spécialise dans la fabrication des farines et des poudres. La Société Menier et C^{ie} s'installe à Noisiel en 1824, où des machines mues par l'énergie hydraulique pulvérisent en grand diverses substances. C'est ainsi que naît un des premiers établissements pharmaceutiques qui, paradoxalement, n'est pas contrôlé par un pharmacien – encore Menier obtient-il son diplôme de pharmacie en 1839. La fabrication de plusieurs médicaments passe

4. Voir N. SUEUR, « Les spécialités pharmaceutiques au XIX^e siècle : statuts et fondements de l'innovation », *Le Mouvement social*, n° 248, 2014, p. 27-46.

en effet par la réduction en poudre la plus fine possible de nombreuses matières ; des pharmaciens sous-traitent ce qu'ils sont censés réaliser dans leur officine à Menier, qui en améliore la qualité. Le succès de la maison Menier vient de la concurrence qu'elle exerce par sa maîtrise des prix et des réseaux de commercialisation. Sa clientèle compte 4 000 pharmaciens en 1847, 6 000 vingt ans plus tard. Au milieu du siècle, la marque Menier règne sur la droguerie pharmaceutique et son catalogue témoigne de la formidable diversification des produits vendus touchant à la santé, notamment le chocolat. Lorsque le fondateur meurt en 1853, la Société Menier, reprise par son fils Émile-Justin, est devenue une grande maison de droguerie, un acteur incontournable du marché du médicament à Paris et en France. Même concurrencée par d'autres firmes de même acabit, elle continue de s'étendre avec l'ouverture d'un laboratoire d'analyse et de contrôle des produits ainsi que d'une usine à Saint-Denis, dont la production démarre en 1864.

C'est face à l'immixtion des grandes maisons de droguerie dans la vente de médicament que les pharmaciens cherchent, depuis le début du XIX^e siècle, à s'associer pour défendre leur monopole, une question au cœur de *La Pharmacie centrale de France : une coopérative pharmaceutique au XIX^e siècle*. Dorvault, pharmacien d'officine à Paris et collaborateur de plusieurs revues de pharmacie, fonde en 1852 une société en nom collectif, la PCF, dont les titres sont majoritairement possédés par des pharmaciens diplômés. C'est lui qui, durant vingt-sept ans, sera le gérant d'une entreprise au chiffre d'affaires passant de 400 000 francs lors de sa création à 7 millions de francs en 1879. Estimant que le commerce et la fabrication du médicament doivent rester la propriété des pharmaciens, il fait de la PCF un « établissement pour l'achat, la préparation et la vente des drogues simples, des produits pharmaceutiques, chimiques et annexes ». Coopérative d'achat et de distribution, la PCF cherche à contrôler le marché de gros du médicament en centralisant une production jugée trop dispersée entre les différents laboratoires officinaux. Son espace usinier s'organise à partir de 1859 au sein de l'hôtel des ducs d'Aumont, rue de Jouy à Paris, réaménagé en espace de production et de commercialisation de produits ensuite distribués à une clientèle de plus en plus nombreuse de pharmaciens d'officine. L'entreprise s'étend avec le rachat en 1867 de la branche pharmaceutique de la maison Menier et l'usine de Saint-Denis. Menier vend à Dorvault la clientèle de son usine de droguerie, de préparation pharmaceutique et de produits chimiques et signe une entente commerciale pour partager le marché de la droguerie et du chocolat. Menier se spécialise dès lors dans la production de chocolat tandis que la PCF devient, dans le dernier tiers du XIX^e siècle, la plus grande fabrique et la plus grande maison de vente de produits chimiques et pharmaceutiques de France avec 11 000 clients, essentiellement des pharmaciens, qu'elle atteint en développant un réseau de succursales (Lyon, Marseille) et de factoreries (Bordeaux, Nantes, Rouen, Toulouse...), mais aussi en faisant la promotion de ses produits par la publicité et leur présentation lors de participations régulières aux expositions universelles et régionales. Les produits vendus sous la marque de la PCF couvrent rapidement un champ immense, tant celui de la thérapeutique que celui de la « parapharmacie » et des « hygiéniques », produits liés à l'entretien du corps sans être directement thérapeutiques, dépassant les frontières de la pharmacie pour empiéter sur l'épicerie et surtout la droguerie.

La logique commerciale n'est pas la seule à animer la PCF, qui cherche à organiser la défense des intérêts professionnels du pharmacien d'officine en fonctionnant aussi comme une société savante et une union professionnelle, avec son organe de presse, *L'Union pharmaceutique* (1860). Dorvault est également à l'origine de la création en 1876 de l'Association générale des pharmaciens de France, lui qui avait déjà tenté en 1857 de créer une caisse de prévoyance. Il échafaude des projets, comme la fondation

d'une école normale pharmaceutique (1862) ou celle d'une école de chimie industrielle, qui échouent mais révèlent la volonté de créer une élite pharmacienne et renforcer les positions de la pharmacie au sein de la société. Le fonctionnement du laboratoire de la PCF (1866) qui contrôle les substances achetées par l'entreprise et vérifie la qualité de la fabrication, s'il a plusieurs objectifs, vise encore à défendre un monopole fondé sur la validation et la reconnaissance de compétences scientifiques et techniques. Cet aspect du travail de Nicolas Sueur donne tout son sens à sa réflexion : si l'ouvrage peut se lire comme une monographie d'entreprise dont on suit les étapes de la constitution, du financement, des relations avec les associés, etc., il a surtout été conçu comme l'étude d'« une force sociale et collective au service des pharmaciens » dont le métier évolue. Vue comme subalterne de la médecine, menacée par d'autres métiers comme celui de droguiste, la pharmacie bénéficie des transformations de la chimie qui lui permet de conserver, voire de mieux affirmer une compétence croissante. Les contours de la profession se dessinent ainsi entre le pôle de la science, toujours au cœur de la formation, le processus d'industrialisation – paradoxal, car s'il permet de mieux maîtriser le développement du marché du médicament, il amène la plupart des pharmaciens à déléguer cette compétence – et le pôle du commerce. La PCF, fondée pour défendre l'officine, a contribué à forger une nouvelle identité socio-professionnelle du pharmacien d'officine sur laquelle s'est bâtie la pharmacie moderne. Cette dernière conserve une identité scientifique forte et une formation solide permettant aux pharmaciens de continuer à préparer une partie de leurs produits, alors qu'elle perd ce qui fonde son monopole, la fabrication du médicament et que, de plus en plus, le pharmacien préparateur se mue en pharmacien commerçant dépositaire des produits de la PCF.

La lecture des deux ouvrages de Nicolas Sueur permet ainsi de comprendre les reconfigurations à l'œuvre dans les secteurs de la droguerie pharmaceutique et de sa nécessaire associée, la pharmacie d'officine, alors que le marché du médicament ne cesse de se complexifier. Contribuant à une histoire des pharmaciens et de la pharmacie que quelques auteurs comme Olivier Faure, Sophie Chauveau et d'autres ont également développée, Nicolas Sueur approfondit les connaissances que l'on peut en avoir en soulignant l'importance des logiques industrielles dès la première moitié du XIX^e siècle, mais également la force du lien existant avec la droguerie et la manière dont celle-ci a pu être une force d'entraînement dans l'industrialisation du médicament et sa commercialisation. Il montre notamment comment, moins soumis aux contraintes morales et professionnelles qui pèsent sur les pharmaciens, le droguiste innove et facilite l'acculturation aux médicaments et aux différents produits qui accompagnent la médicalisation de la société française. Il insiste aussi sur le fait que des attentes nouvelles permettent le développement d'une véritable économie du bien-être et de la santé à l'origine d'un « marché des bien-portants ». Ces deux ouvrages sont ainsi une contribution nécessaire à l'histoire du médicament par ceux qui les fabriquent et ceux qui les vendent, approfondissement d'une histoire matérielle de ces produits, initiée entre autres par Christian Bonah et Anne Rasmussen. Au croisement de l'alimentaire et du thérapeutique, de l'économique, du social et du culturel, cette histoire ouvre plusieurs pistes de réflexion sur les pratiques de consommation – en milieu urbain ou rural –, sur la lutte contre les falsifications au nom de la sécurité alimentaire et sanitaire, mais aussi comme moyen de contrôle d'un marché qui échappe aux pharmaciens. Elle invite aussi à étudier l'approvisionnement de la droguerie et de la pharmacie en substances variées, mettant depuis longtemps en relation des territoires très différents et éloignés les uns des autres et permettant de parler de marché mondialisé.

Claire FREDJ